



Offre de soins

RENDRE LA MÉDECINE DE PRÉCISION ACCESSIBLE À TOUS

Réduire les délais d'accès aux consultations d'oncogénétique, notamment grâce à un soutien financier de l'activité et à l'élaboration de recommandations.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Septembre : définition des mesures à prendre pour réduire les délais d'accès aux consultations d'oncogénétique et modélisation par l'INCa et la DGOS de l'abondement de la dotation MIG sur la base des éléments d'activité des sites de consultation d'oncogénétique (troisième trimestre).
- Délégation des crédits supplémentaires en circulaire budgétaire (quatrième trimestre).

ENSUITE :

- Délégation des crédits supplémentaires (chaque année).
- Mise à jour de l'état des lieux sur la base des rapports d'activité des sites de consultation (2022).
- Engagement d'une réflexion sur un nouveau modèle de financement.

ÉLARGIR LA COLLECTE DE DONNÉES, LE CAS ÉCHÉANT LORS DE L'HOSPITALISATION, ET LA SYSTÉMATISER VIA LA MISE EN PLACE DE QUESTIONNAIRES AUPRÈS DES FAMILLES

Recueillir auprès des familles plus d'informations sur les parcours de vie pour disposer d'éléments supplémentaires pouvant aider les équipes de recherche à mieux comprendre la survenue des cancers des enfants.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Mise en place d'un groupe de travail composé des associations de parents, de chercheurs et d'oncopédiatres afin d'identifier les informations devant être collectées de façon systématique et celles à recueillir au cas par cas (quatrième trimestre).

ENSUITE :

- Définition du corpus de questions à collecter et du circuit de recueil et modalités d'administration du questionnaire (2022).
- Premières remontées d'informations suite à la mise en application des recueils de données (2023).

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'OFFRE D'IMAGERIE MÉDICALE, NOTAMMENT D'IRM CORPS ENTIER

Réduire les délais d'accès à l'examen diagnostique IRM partout en France, en améliorant le taux d'équipement. Cela passe par un accompagnement financier du déploiement d'équipements d'IRM corps entier sur les territoires (Délégation des crédits 2022-2023-2024).

Principaux jalons :

EN 2021, PRÉPARATION DE LA MESURE :

- État des lieux partagé DGOS/INCa sur les taux d'équipement en IRM et médecine nucléaire et les délais d'accès par région, permettant d'identifier les régions les plus en difficulté (troisième trimestre).

ENSUITE :

- Première délégation de 10 M€ (2022).
- Deuxième délégation de 10 M€ (2023).
- Troisième délégation de 10 M€ (2024).